



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DU 12 JANVIER 2015

Le 12 janvier 2015 à 20h00, les membres du Conseil Municipal de Lalheue, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Christian CRETIN, Maire.

Date de convocation : 5 janvier 2015

Etaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Victor BONNOT, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Alexandre CZECH à Christian CRETIN.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Sophie DARRAS.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Effectif légal du Conseil municipal : 11

Conseillers présents ou représentés : 11

Membres en exercice : 11

Votants : 11

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de séance du 24 novembre 2014.

1. Tarifs communaux 2015

Le Conseil municipal fixe comme suit les tarifs communaux 2015 :

- TAXE D'AFFOUAGE : mise au rôle en septembre 2015 : 21 €
- TETES DE CHENES ET DE FRENES : 5 € le stère fait.
- TAXE POUR DEPOT DE BOIS SUR LE DOMAINE COMMUNAL (du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016) : 21 €
- CIMETIERE COMMUNAL :
 - CONCESSION (Tarif au M² à compter du 1^{er} mars 2015): 27 € pour 15 ans - 52 € pour 30 ans
 - JARDIN DU SOUVENIR (à compter du 1^{er} janvier 2015) : 350 € pour 15 ans
 - VACATION FUNERAIRE : 25 €
- Clé tennis : 38 € (à compter du 1^{er} mars 2015)

2. Tarifs location salle communale 2015

Location salle des fêtes (tarif à compter du 1^{er} juillet 2015):

- *Habitants de la Commune (pas d'augmentation)* : 24h : 110 € - 48 H : 150 € - 72 H : 190 €
- *Personnes extérieures à la Commune* : 24 H : 140 € - 48 H : 180 € - 72 H : 230 €
- *Vin d'honneur* (1/2 journée) : 70 €
- *Caution* : 400 €

L'électricité reste au coût réel avec relevé du compteur.

Tarifs de remplacement de la vaisselle : assiette à dessert 1.5 € ; assiette creuse et plate 2 € ; tasse 1 € ; coupelle 1.5 € ; fourchette et cuillère à soupe 1 € ; couteaux 2 € ; cuillère à café 0.8 € ; verre 23 cl, verre 16.5 cl et flute 2 € ; saladier en verre 8 € ; Pot à eau 6 €.

3. Taxe de raccordement au réseau d'assainissement 2015

- Taxe de raccordement au réseau d'assainissement (à compter du 1^{er} mars 2015) : 420 €

4. Buisson Roncin : réseau d'eaux usées

M. le Maire rappelle les conclusions de l'étude « schéma directeur d'assainissement » établies sur le Buisson Roncin. Considérant le lourd impact financier de l'opération, le Conseil décide d'abandonner le projet d'assainissement collectif prévu sur le hameau. Pour information, le coût du projet a été estimé à 320 000 € HT sans les coûts connexes (maîtrise d'œuvre, étude géotechnique, acquisition foncière des terrains etc.).

5. Radar pédagogique

Le radar pédagogique a enfin été livré. M. le Maire propose de le fixer sur un poteau existant route de la Ferté le 24 janvier prochain pour inciter les automobilistes à ralentir. Pendant une année, le radar enregistrera et stockera toutes les données relatives à la gestion du flux de circulation.

Compte-rendu de réunion

– Communauté de Communes Entre Saône et Grosne : M. le Maire rapporte la réunion qui s'est tenue en présence du Conseil général relative au déploiement d'un réseau très haut débit sur le territoire intercommunal. Coût du projet pour la Communauté de Communes : 1.5 millions d'euros. La commune de Lalheue devrait être desservie par la fibre optique en 2020 au plus tard.

- Questions et informations diverses

- Forêt communale : M. BECK propose de réaliser la dernière coupe restante de 2012 (affouage abandonné), le 2 février prochain avec M. BONNOT et les deux agents municipaux. Pour rappel, le bois servira à chauffer la salle des associations (atelier municipal). Après avoir effectué un tour des coupes, il a hélas constaté la présence de nombreux débris (vitre cassée etc.) dans la forêt communale. Concernant les coupes n°6 et 7, les têtes de chênes seront marquées prochainement pour permettre le lancement des affouages dans les plus brefs délais.

- Problème de raccordement des eaux de pluie sur le réseau d'assainissement : Treize maisons ont été identifiées sur Lalheue. La mairie prendra contact avec chaque foyer pour les sensibiliser et leur demander la mise aux normes leur installation.

- Réseau d'assainissement collectif : Régulièrement les agents municipaux et les élus doivent arrêter les pompes et retirer des détritiques en tout genre (tissus, serpillères, cartons etc.). Un communiqué sera publié dans le prochain bulletin municipal pour sensibiliser les habitants.

- Problème de voisinage : un courrier sera envoyé à deux foyers pour leur demander de mettre un terme aux jappements intempestifs de leurs chiens.

- Remise en état du terrain de foot : M. BONNOT informe qu'il ira labourer le terrain au printemps prochain.

- Route de la frette : Le Conseil décide de réserver cette voie à un usage strictement agricole. Deux panneaux de signalisation seront commandés.

- Prochains travaux d'élagage : M. BONNOT signale la nécessité de tailler les branches dans la rue du moulin. M. BECK et M. BONNOT procéderont à l'élagage. M. le Maire demandera également aux agents municipaux de déblayer et nettoyer autour du transformateur au Buisson Roncin. Pour les besoins d'une coupe d'affouage, M. le Maire demandera la dépose d'une ligne téléphonique au Buisson Roncin par sécurité.

La séance est levée à 21H50.

SIGNATURES

	POUVOIR A M. CRETIN	
Jean-Pierre BECK	Alexandre CZECH	Elodie PHILIPPON
Sylvain BERTHIER	Sophie DARRAS	Marinette PUECH
Victor BONNOT	Sébastien LE DARD	Marc ROBERT
Christian CRETIN	Magali MULLER	